



La séance du CCE de GrDF s'est déroulée au siège de GrDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.  
Président : **Benoît PONS**. Secrétaire : **Jean-Philippe BUCHON**.

### Des relations sociales tendues à GrDF...

Ci-dessous les deux déclarations de la délégation CGT, lues en entrée de séance :



#### **le management par la terreur, ça suffit ! la CGT exige la réintégration de Jérémie Roux**

Lors de la Délégation Spéciale du 15 janvier présidée par ERDF, la direction de GrDF - par la voix de Benoît PONS, Président de cet organisme, a validé le licenciement de Jérémie ROUX. L'entreprise décide de le jeter à la rue ainsi que sa famille à quelques semaines de la naissance de son enfant. Rien n'y a fait, ni l'attitude exemplaire de Jérémie pendant cette longue attente, ni la décision de l'Inspection du Travail, défavorable à son licenciement, ni l'intervention des élus CGT auprès du Directeur Général. Madame LAGUMINA a autorisé sciemment l'assassinat social de notre camarade, accréditant de ce fait la politique de répression mise en œuvre à GrDF.

Au delà du cas de Jérémie, cette politique qui vise à sanctionner tous ceux qui contestent les décisions d'entreprise s'étend sur le territoire.

On assiste dans beaucoup de régions à une recrudescence de commissions disciplinaires, de blâmes, d'avertissements, de lettres de mise en garde, de menaces, de réprimandes qui créent dans les unités un climat délétère.

L'encadrement de proximité - qui a obligation de déployer cette politique répressive - néfaste au bon fonctionnement de l'entreprise, se retrouve en souffrance. Nombre d'encadrants locaux craquent, n'arrivant plus à gérer les tensions qui apparaissent au sein des équipes. Concernant cette population d'agents, les nombreuses alertes des médecins du travail ne sont pas prises en compte par les directions locales et nationales.

[Lire la suite](#)

#### **Composition de la délégation CGT au CCE du 4 février 2015**

Alain PICCIRILLO,  
Bernard BATTU,  
Christophe GONNET,  
Didier CHABARD,  
François LEFEBVRE,  
Frédéric SCHEERLINCK,  
Ghislaine RATISKOL,  
Jean-Philippe BUCHON,  
Jérémie LELEU,  
Karim ABED,  
Lionel DAYET,  
Michel LAPLANTE,  
Pascal BERGER,  
Philippe CASTETS,  
Serge BILLAUT,  
Thierry DALOT,  
Thierry JOURNET,  
Jean-Pierre SARAILLON (RS)

#### **évolutions "applications mobiles" à GrDF - la CGT écrit à la CNIL**

Lors de la séance du CCE de GrDF du 19 juin 2014, l'entreprise avait présenté - pour avis - le REX de l'application OPTI Temps. La Direction de GrDF avait alors porté à la connaissance des élus du personnel le contenu de la déclaration déposée auprès de la CNIL en septembre 2013 concernant le déploiement de cet outil.

A l'issue des débats, la présidence avait recueilli un avis majoritairement négatif. En effet, bien que ce dossier fasse état d'un certain nombre d'éléments positifs, la délégation CGT relevait déjà à l'époque de multiples problèmes identifiés depuis le début de la phase d'expérimentation. Parmi eux, une forte inquiétude sur l'adaptabilité de l'application, mais aussi du matériel.

Aujourd'hui, les élus CGT sont contraints de faire état de nouvelles difficultés rencontrées sur le terrain :

- ⊙ manque évident d'accompagnement lors de la remise et de la prise en main du SAMSUNG XCover2,
- ⊙ difficultés à installer l'application OPTI Temps par des salariés parfois livrés à eux-mêmes,
- ⊙ faible capacité de stockage de ce smartphone, limité à 1 Go de mémoire interne.

Plus inquiétant, les élus CGT du personnel entendent maintenant parler d'une nouvelle application qui serait installée sur ces appareils mobiles. Positionnée en interface entre les applications installées (dont OPTI Temps) et le Système d'Information de GrDF, ce gestionnaire d'applications appelé **AIRWATCH**, est techniquement en capacité :

- ⊙ d'acquiescer, de distribuer, de sécuriser et de suivre les applications installées sur le smartphone,
- ⊙ de visualiser l'intégralité du contenu de l'appareil (applications et "autres informations utiles").

[Lire la suite](#)

## Fonctionnement du CCE

Approbation du PV du 18 Novembre 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## Plan de Formation GrDF 2015

Les 20 Comités d'Établissement ayant une activité gazière ont été consultés avant le 31 décembre 2014 pour recueillir un avis sur leurs Plans Prévisionnels de Formation 2015.

Conformément à l'Accord GrDF sur la Formation Professionnelle, le Plan de formation d'entreprise 2015 est présenté pour information au CCE de GrDF.

**Pour les valeurs générales, la délégation CGT remarque une nouvelle fois une prévision à la baisse du nombre de salariés (-3%). A souligner une hausse du nombre de stagiaires (+18%) et du nombre d'heures de formation (+4%), mais ces chiffres à eux seuls montrent que chaque stagiaire bénéficiera de moins d'heures de formation.**

**Globalement, les différents domaines de compétences devraient bénéficier du même volume d'heures de formation que dans le plan précédent**, mais il est tout de même à noter la part conséquente des "stages amiante" dans les formations destinées aux techniciens, et le volume divisé de moitié des heures destinées au domaine "systèmes d'info, informatique et télécom".

**A l'heure de l'innovation pour le futur (relation client, GAZPAR,...), ce choix semble hasardeux.**

Ces constats faits, la déclaration et les interventions des élus CGT lors de cette séance ont été essentiellement destinées à dénoncer le manque de transparence dans l'élaboration des stages et de leurs contenus, et surtout **la part grandissante des formations à distance** (e-learning, serious game,...), qui ont pour seule vocation de faire réaliser des économies à la Direction mais dont l'apport "pédagogique" reste à prouver.

[Lire la déclaration](#)



## Projet d'Accord NTIC GrDF

La Direction indique qu'il s'agit de renégocier l'Accord NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) 2008-2012 pour une nouvelle durée de 3 ans.



La FNME CGT souligne que cet Accord aurait mérité la prise en compte totale de l'évolution des besoins au regard de l'évolution des technologies, tout en s'adaptant à la réalité d'exercice des mandats. Elle a exigé des efforts supplémentaires quant au matériel fourni concernant les mandats de type maille nationale, tête de filiale et maille régionale élargie "UON" mais également au sein même des mandats locaux, frappés là aussi en partie, par l'élargissement des mailles et périmètres depuis le passage à la maille 8 à GrDF.

En effet les représentants du personnel doivent bénéficier d'outils permettant la mobilité et l'autonomie nécessaires à l'exercice de leurs mandats, en fonction de leurs périmètres dédiés.

La FNME CGT a tout de même pesé de tout son poids dans cette dernière négociation et a réussi à faire évoluer favorablement les curseurs sur bon nombre de points.

**La délégation CGT du CCE de GrDF - même si certaines de ses revendications ont reçu une fin de non recevoir par la Direction - pense acceptable l'Accord tel que présenté ce jour en séance plénière permettant d'établir un système unique et transparent pour tous les salariés détachés avec des garanties d'un niveau correct.**

**LA FNME CGT a donc émis un avis FAVORABLE sur le projet.**

Pour autant et comme toujours, cet Accord ne vaudra que par la manière dont il sera appliqué et devra faire l'objet d'un suivi par la FNME CGT tant au plan local que national.

L'organisme a émis un avis favorable à l'unanimité.

[Lire la déclaration](#)

---

## **Dernière itération des comptes GrDF 2014**

Cette dernière itération des Comptes de GrDF pour 2014 conduit la délégation CGT à exprimer de fortes craintes sur l'emploi et les conditions de travail à GrDF dans les années à venir.

En effet, les résultats de GrDF montrent que les effets climatiques non récurrents, qui seront compensés par le tarif à l'avenir, seront atténués par des économies récurrentes dont une réduction de charges de personnel (-40 millions d'euros) et un ralentissement du rythme des investissements afin de maintenir les objectifs de remontées vers le Groupe toujours plus importantes (576 millions d'euros distribués aux actionnaires !).



**GrDF a connu en 2014 et connaîtra en 2015 une diminution de ses effectifs.** De plus, le Plan Emplois laisse présager la persistance de cette inflexion, fondée notamment sur des gains de productivité de 5% sur 5 ans, entraînant le faible remplacement des départs massifs à la retraite et une politique de développement minimaliste.

**Le "démixtage" enclenché par eRDF et GrDF provoque des changements importants dans l'organisation de l'Entreprise, occasionnant une surcharge de travail pesant sur les agents.**

Déjà la structure de l'emploi s'est modifiée : une baisse relative du collège Maîtrise aux bénéfices du collège Cadre. La stabilité relative du collège Exécution reflète en fait la dévalorisation des activités Maîtrise déléguées aux personnels d'Exécution. Sans compter que pour les fonctions tertiaires, nous ne connaissons toujours pas leurs orientations.

Enfin, il est évident que des projets comme Gazpar, qui amènent GrDF à revoir tous les processus métiers, ne pourront pas compenser les tendances à la baisse de l'emploi, d'autant plus que, pour l'usager final, le gain repose essentiellement sur des hypothèses contestables d'économies d'énergie.

La conjugaison de tous ces facteurs (gains de productivité, non remplacement des départs, "démixtage" et choix de non-développement) se traduira par une détérioration des conditions de travail mettant aussi en cause la qualité de notre mission de service public rendu aux usagers, notre cœur de métier.

[Lire la déclaration](#)

---

*Prochain CCE de GrDF  
le 19 Février 2015*

---